

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 17 juin 2021
Rapporteur :
Monsieur Thomas FEREC**

N° 19

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 25/06/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 24/06/2021
(accusé de réception du 24/06/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Evolution du catalogue tarifaire de la DSP du réseau Internet très Haut débit Herminéo

Le conseil communautaire du 18 mars 2021 a validé la signature d'un avenant pour prolonger la DSP de 3 ans. L'avenant prévoit également un certain nombre d'évolutions du catalogue tarifaire. Cependant le nouveau catalogue tarifaire national en cours de réévaluation par Axione n'était pas finalisé. Il convient donc aujourd'hui de signer un nouvel avenant pour valider ces nouvelles évolutions tarifaires, qui complètent celles de l'avenant 21 et vont dans le sens d'une plus grande attractivité des services fibre proposés par la DSP aux entreprises de QBO. Cet avenant n'a pas d'impact financier pour QBO.

1- Évolution de la gamme tarifaire fibre entreprises :

Axione propose une nouvelle gamme tarifaire baptisée « opéra business ». Cette gamme a pour objectif d'adapter les tarifs aux offres proposées par d'autres opérateurs du marché ce qui permettra à la DSP de conforter sa compétitivité et de proposer aux entreprises du territoire un meilleur rapport qualité prix. Ainsi à titre d'exemple, le tarif d'une fibre 100 Mbps symétrique passe de 280 € à 240 €. Celle d'1 Gbps symétrique de 550 € à 490 €. Axione généralise également son offre de fourniture d'un canal 1 Gbps non garanti.

Axione propose également en plus de la limitation des frais d'accès au service à 500 € (financés par QBO dans le cadre de l'avenant 21), des frais d'accès au réseau (raccordement) nuls. Cette nouvelle offre permettra à une grande majorité des entreprises (sauf celles-situées trop loin du réseau) de bénéficier de coûts fixes très limités au moment de la prise de commande

Ces évolutions tarifaires marquent une évolution importante dans la politique tarifaire du réseau Herminéo et correspondent à des attentes fortes des opérateurs locaux et des entreprises du territoire.

2- L'introduction d'une offre d'accès au génie civil :

Cette offre permettra à des opérateurs de venir déployer leur propre fibre dans les fourreaux appartenant à la DSP. Cette offre peut avoir un intérêt pour le raccordement de certains sites comme par exemple des antennes de téléphonie mobiles.

3- Coûts forfaitaires des raccordements des entreprises et des sites publics :

L'avenant 21 a décrit la participation financière de QBO au raccordement des entreprises en fonction du coût de raccordement. Ce coût de raccordement est facturé par Axione infrastructure à la DSP. Dans cet avenant 22, le coût de raccordement est revu à la hausse (il s'agit d'une évolution régulière), mais la subvention de QBO n'est pas modifiée. La différence est alors assumée par le budget de la DSP.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - de valider l'avenant n°22 au contrat de concession entre QBO et AXIONE ;
- 2 - d'autoriser madame la présidente à signer l'avenant n°22.